

## Pomme de terre

du 7 juin 2016

### En résumé :

- L'ensemble des parcelles sont en croissance active, les parcelles les plus en avance sont au stade début tubérisation mais la croissance des plantes est freinée et hétérogène dans les parcelles impactées par les fortes pluviométries de fin mai.
- Mildiou : avec les conditions humides et maintenant plus chaudes, le niveau de risque reste très élevé sur l'ensemble de la Région. Le seuil indicatif de risque a été atteint ces derniers jours et devrait encore l'être au cours des 3 prochains jours, d'autant plus que du mildiou est détecté dans l'environnement.
- Insectes : forte régression des vols suite aux fortes pluviométries mais premières colonies observées en parcelles nécessitant de prendre encore en compte le risque dans les situations sensibles (variétés sensibles aux viroses, production de plant).

### RESEAU 2016

32 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 23 parcelles ont été renseignées cette semaine.

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Les plantations précoces de fin mars (15% des parcelles suivies) sont au stade début tubérisation, la grande majorité des parcelles plantées en avril étant en croissance active.

Cependant, la croissance des plantes est freinée dans les parcelles qui ont eu de l'eau stagnante entre les buttes.

La majorité des parcelles sont homogènes mais certaines cultures, notamment des plantations du 20-24 avril sont plus hétérogènes avec des manques de pieds.

Les très fortes pluviométries du 29 au 31 mai (sur l'ensemble de la Région mais principalement localisées sur le Loiret et le Loir-et-Cher, avec localement 120 à près de 200 mm) ont provoqué des inondations avec de l'eau qui a stagné plusieurs jours (conséquences à suivre dans les semaines à venir), des buttes effondrées et ont surtout rendu difficiles les interventions pour protéger les parcelles avec des trous dans la protection.

### RAVAGEURS

#### Observations sur le réseau

Progression des infestations de pucerons dans les parcelles. La présence des premières petites colonies (quelques pucerons sur 10 à 75 % des plantes) est signalée sur 50% des parcelles du réseau.

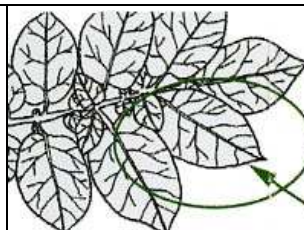
En parallèle, des auxiliaires (chrysopes, coccinelles) sont observés dans les parcelles.

La présence des tous premiers doryphores (quelques adultes) est également signalée dans 2 parcelles.

La présence de limaces est également constatée dans certaines parcelles

#### Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

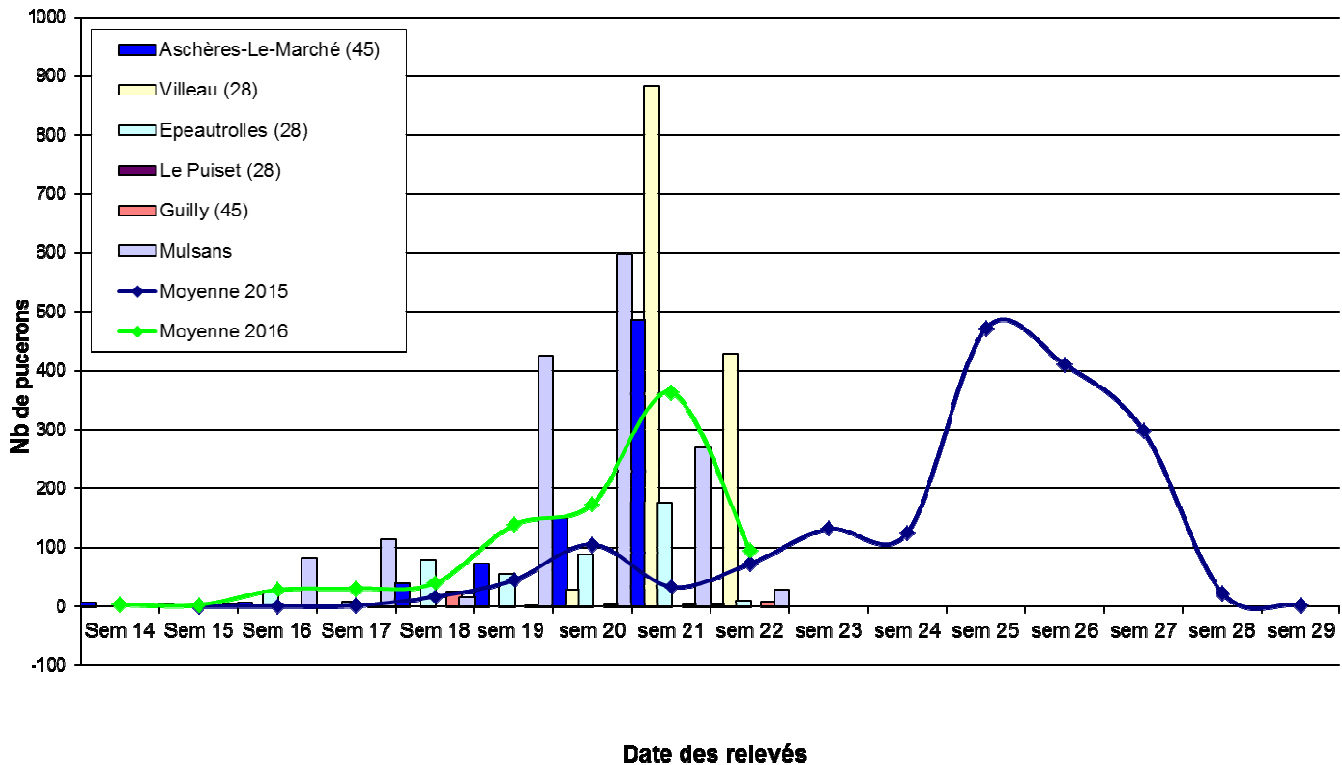
### Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

### Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

En lien avec les fortes pluviométries de la semaine dernière, chute brutale des captures sur l'ensemble des pièges.

**Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)  
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



### Analyse du risque

Les conditions chaudes sont très favorables à la multiplication et à l'activité des pucerons dans les parcelles, mais aussi aux auxiliaires.

#### Doryphore

Risque nul pour le moment.

#### Pucerons

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, avec l'observation plus fréquente d'ailés et des premiers aptères dans les parcelles, le risque puceron augmente et nécessite un suivi régulier dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses.

## MILDIOU

### Observations sur le réseau

Les premières taches de mildiou sont signalées cette semaine dans une parcelle dans le secteur du Val de Loire et de nouveaux symptômes ont encore été observés sur tas de déchets, ainsi que dans des jardins.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

### **Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®**

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3<sup>ème</sup> génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4<sup>ème</sup> génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5<sup>ème</sup> génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> génération finie d'incuber.

**Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
  - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
  - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

## Situation au 07 Juin 2016

**Les cycles de mildiou continuent leurs progressions avec le retour de la douceur et de l'humidité :**

- la 3<sup>ème</sup> génération a fini d'incuber sur toutes les stations.  
**Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.**
- la 4<sup>ème</sup> génération a fini d'incuber pour toutes les stations.  
**Le risque est donc présent pour les variétés intermédiaires levées.**
- la 5<sup>ème</sup> génération a fini d'incuber pour toutes les stations.  
**Le risque est donc aussi présent pour les variétés résistantes levées.**

**Ces derniers jours, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur tous les secteurs de la Région.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

| Département          | Stations météo                 | Génération(s)<br>en cours au<br>07/06                                     | Niveau<br>de<br>risque<br>au<br>07/06 | Jours où le seuil<br>de nuisibilité a<br>été atteint             | Seuil indicatif<br>de risque<br>du 07/06 au<br>09/06 |     |     | Pluie (en<br>mm)<br>depuis le<br>03/06 |
|----------------------|--------------------------------|---|---------------------------------------|--|--|-----|-----|--|
|                      |                                |   |                                       |  | VS*  | VI* | VR* |  |
| Eure-et-Loir<br>(28) | Allaines<br>(0h)               | 5 <sup>ème</sup> incubée<br>6 <sup>ème</sup> en cours                     | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.6                                    |
|                      | Chartres<br>(8h)               | 5 <sup>ème</sup> incubée –<br>6 <sup>ème</sup> en cours                   | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS et VI et<br>les 05,06,07 pour<br>VR | OUI  | OUI | OUI | 1.4                                    |
|                      | Guillonville<br>(0h)           | 6 <sup>ème</sup> -7 <sup>ème</sup> en<br>cours                            | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 1.8                                    |
|                      | Louville<br>(0h)               | 4 <sup>ème</sup> incubée<br>5 <sup>ème</sup> incubée                      | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0                                      |
|                      | Pré-Saint-<br>Evroult (0h)     | 7 <sup>ème</sup> en cours   | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 2.2                                    |
|                      | Rouvray (h)                    | ND  | ND                                    | ND   | ND   | ND  | ND  | ND                                     |
|                      | Viabon<br>(0h)                 | 5 <sup>ème</sup> incubée<br>6 <sup>ème</sup> en cours                     | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.4                                    |
| Loir-et-Cher<br>(41) | La Chapelle<br>Vicomtesse (6h) | 6 <sup>ème</sup><br>7 <sup>ème</sup> - 8 <sup>ème</sup> en<br>cours       | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 1                                      |
|                      | Ouzouer le<br>Marché (6h)      | 5 <sup>ème</sup> incubé<br>6 <sup>ème</sup> -7 <sup>ème</sup> en<br>cours | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.6                                    |
|                      | St Léonard en<br>Beauce (3h)   | 6 <sup>ème</sup> - 7 <sup>ème</sup> en<br>cours                           | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 9.2                                    |
| Loiret (45)          | Amilly (5h)                    | 5 <sup>ème</sup> en cours-<br>6 <sup>ème</sup> en cours                   | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.5                                    |
|                      | Boisseaux (4h)                 | 5 <sup>ème</sup> incubée<br>6 <sup>ème</sup> en cours                     | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.5                                    |
|                      | Férolles (4h)                  | 5 <sup>ème</sup> incubée –<br>6 <sup>ème</sup> en cours                   | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 8                                      |
|                      | Gien (4h)                      | 7-8ème en cours   | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.5                                    |
|                      | Outarville (6h)                | 5 <sup>ème</sup> incubée –<br>6 <sup>ème</sup> en cours                   | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.5                                    |
|                      | Pithiviers (2h)                | 5 <sup>ème</sup> incubée  | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.5                                    |
| Essonne (91)         | Boigneville (6h)               | 6 <sup>ème</sup> -7 <sup>ème</sup> en<br>cours                            | Très fort                             | 03,04,05,06,07/05<br>pour VS,VI et VR                            | OUI  | OUI | OUI | 0.6                                    |

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps ensoleillé et chaud jusqu'en fin de semaine mais nouveaux risques d'orages le weekend prochain et en début de semaine prochaine. Avec le retour du soleil, les températures sont remontées jusqu'à 25°.

**Ces températures, couplées avec des sols très humides et des risques d'orages, maintiennent des conditions très favorables au mildiou.**

Analyse du risque :

**Le risque est présent et toujours très élevé dans tous les secteurs et sur toutes les sensibilités variétales.**

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce mardi 07 Juin ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région sur les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes dans tous les secteurs.**

**Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement est maintenant contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France,.

**Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre**  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

